



Sujet: **Invitation à soumettre une étude de cas pour la publication de la Journée Internationale des Infirmières de 2020**

---

2020, " Année internationale de l'infirmière et de la sage-femme " est l'une des occasions les plus passionnantes de promouvoir les soins infirmiers dans le monde. Nous invitons les membres à soumettre des études de cas pour mettre en valeur, célébrer et promouvoir les soins infirmiers.

Les études de cas ont été au cœur de nos publications JII au cours des trois dernières années. Pour l'année à venir, nous visons une grandeur et une force plus importante que les années précédentes afin de montrer au monde les soins infirmiers sous leur meilleur jour.

Nous demandons à toutes les ANI de saisir cette grande occasion et de soumettre des études de cas de leurs membres pour être mis en avant dans le cadre des ressources de la JII. Nous nous intéressons au travail des infirmières de tous les niveaux (infirmières de première ligne, gestionnaires, directrices, infirmières en chef, infirmières chefs, infirmières non autorisées), individuellement ou en équipe. Il est temps de mettre en valeur les infirmières qui font des choses extraordinaires dans les hôpitaux, les communautés ou d'autres endroits où des soins sont prodigués.

Les études de cas devront être soumises avant **le 7 octobre 2019**. Un résumé des exigences relatives aux études de cas vous a été fourni à titre de guide. Je vous encourage également à consulter les publications précédentes de la JII intitulées '*La profession infirmière : une voix faite pour diriger*' <https://www.icnvoicetolead.com/> pour vous aider à sélectionner les candidats susceptibles de représenter votre ANI.

Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour les pays de montrer au monde entier comment les infirmières dirigent et jouent un rôle central dans la réalisation de la santé.

Nous croyons fermement que votre contribution sera précieuse pour les infirmières que nous représentons, et nous espérons avoir de vos nouvelles si vous acceptez notre invitation. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec David Stewart, consultant en politiques de santé et de soins infirmiers au CII ([stewart@icn.ch](mailto:stewart@icn.ch)).

Pour télécharger le modèle pour les études de cas, veuillez cliquer [ici](#).

Nous vous remercions pour votre considération.